

SANGO ya BOMOKO

HABARI ya UMOJA

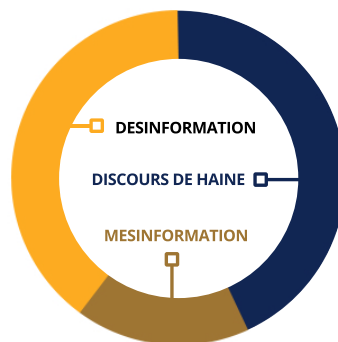
EDITION N° #16

A PROPOS DU BULLETIN

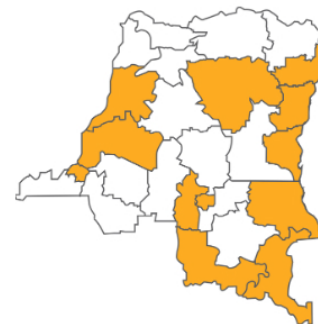
Produit par Kinshasa News Lab, Next Corps, Actualité.cd, Balobaki, Congo Check, Lokuta Mabe, 7sur7.cd et ZoomEco, ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent au sein de la communauté et qui peuvent être porteurs des discours de haine, des discours tribalistes et des fausses informations.

La collecte se fait sur terrain, sur les réseaux sociaux et autres plates formes numériques dans les 12 provinces de la RDC comme présentées ci-contre par les organisations précitées.

ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



ZONE DE COLLECTE



- Kinshasa
- Tshopo
- Kasai-Oriental
- Nord-Kivu
- Lualaba
- Kasai-Central
- Equateur
- Haut-Katanga
- Sud-Kivu
- Ituri
- Tanganyika
- Mai-ndombe





THÉMATIQUE 1 : FEMME ET ELECTIONS



Tu as beaucoup d'argent Ifoku. Ta malchance est que les femmes ne votent pas femme. Sinon tu serais élue à plus de 50% des voix.

Marie-José Ifoku, c'est le nom de la seule femme candidate à la présidentielle de décembre prochain en République démocratique du Congo (RDC). Elle était aussi en lice pour la présidentielle en 2018.

En ce qui concerne sa candidature, il faut d'abord signaler que le total épanouissement et la pleine participation de la femme au développement de la nation est un droit Art 1 de la Loi n° 15/013 du 1er août 2015. En RDC, la loi portant modalités d'application des droits de la femme et de la parité renseigne qu'elle a pour but la promotion de l'équité de genre et de l'égalité des droits, de chances, de sexes dans toute la vie nationale notamment la participation équitable de la femme et de l'homme dans la gestion des affaires de l'État.

Plusieurs autres rumeurs ont abondé dans ce sens c'est par exemple celle-ci aussi ; « Avec beaucoup de respects et considérations que j'ai pour la femme et particulièrement pour madame Ifoku, sincèrement elle ne devait pas chaque fois perdre ses 100.000 \$ comme ça.

Y a mieux à faire que de plonger cette somme dans l'océan des baleines comme ».

Il faut savoir que la CENI n'a pas publié le nombre de votants suivant leur sexe pour affirmer que les femmes congolaises ne votent pas pour les candidates femmes.

La commission électorale nationale indépendante avait lancé du 9 septembre au 8 octobre de l'année en cours la réception des candidatures à l'élection présidentielle soumise au paiement de 68 000 dollars soit 160 000 000 millions francs congolais comme frais de dépôt de candidature non remboursables.

La République démocratique du Congo s'apprête pour les élections en décembre 2023.



THÉMATIQUE 2 : DISCOURS DE HAINE



Nous aussi nous allons commencer à tuer les gens comme auparavant parce que nous sommes tués et le gouvernement ne dit rien

Lors des discussions communautaires, certains civils affirment que le gouvernement ne s'implique pas pour sécuriser la population et maintenir la paix en Ituri. Pourtant, depuis le 6 mai 2021, le gouvernement congolais a décrété l'État de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.

À cet effet le gouvernement militaire face à la recrudescence de l'insécurité ne cesse de trouver des stratégies pour maintenir l'ordre dans son fief.

« Le contrôle physique et biométrique des militaires actifs au sein des forces armées entre dans le cadre de la réforme en profondeur de l'armée et surtout pour sa montée en puissance en vue de répondre à toute éventuelle menace interne et externe contre notre pays la RDC », a déclaré le lieutenant Jules Ngongo, porte-parole de l'armée en Ituri dans un article de Politico.cd.

Nous avons également parmi les avancées pour un processus de paix en Ituri, la rencontre initiée le 26 mai dernier entre le gouvernement provincial et les groupes armés actifs avec l'objectif de régler les différends qui les opposent et assurer le respect des accords qu'ils ont signé pour la cessation définitive des hostilités dans cette partie du pays.



THÉMATIQUE 2 : DISCOURS DE HAINE



Il faut éviter d'avoir un locataire muluba, car il va finir par falsifier les documents parcellaires et spolier votre parcelle pour se faire propriétaire à votre insu et il a des frères dans la justice qui vont l'appuyer.

Faux... Rien ne prouve qu'un locataire Luba finit par falsifier les documents parcellaires et spolier la parcelle d'autrui en devenant de ce fait son propriétaire. Ceci sont malheureusement des affirmations orientées qui visent à renforcer l'exclusion des certaines communautés.

L'article 30 de la constitution de la République démocratique du Congo donne le droit à tout Congolais de fixer sa résidence sur l'étendue du territoire national conformément à ce que prescrit la loi.

En ce qui concerne les prescrits de la Loi N° 15/025 du 31 décembre 2015 relative aux baux à loyer non professionnels, il est défini que le bail est un contrat par lequel l'une des parties, appelée « bailleur » s'oblige à faire jouir à l'autre partie appelée « preneur » d'un immeuble ou d'un local, pendant une période donnée moyennant un prix convenu appelé « loyer » que le preneur s'engage à payer à des échéances convenues de commun accord. Il n'y a aucune ligne spécifique sur l'appartenance ethnique au moment du choix d'un locataire.



Même si cet analphabète italien zambien fait le tour du monde, jamais il ne sera président de la RDC. Cet énergumène n'a pas encore acquis la maturité politique, il tourne toujours en bourrique, mais il a l'ambition démesurée de devenir Président de la RDC

Bannir les discours de haine susceptibles de briser la cohésion sociale, c'est aussi lutter contre ce genre de message à quelque deux mois de la tenue des élections générales en RDC.

L'article 103 de la nouvelle loi électorale en RDC, promulguée en juin 2022 portant organisation des élections présidentielles, législatives, municipales, urbaines et locales, a déjà barré la route aux non-Congolais d'origine et aux analphabètes de briguer la magistrature suprême. Parmi les conditions que doit remplir tout candidat à l'élection présidentielle, il est clairement dit qu'il faut « avoir la nationalité congolaise d'origine » et « avoir un diplôme d'études supérieures ou universitaires ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine politique, administratif ou socio-économique ».

La Commission électorale nationale indépendante (CENI), institution chargée d'organiser les élections en RDC, avait d'ailleurs exigé à tous les candidats pendant les opérations de dépôts de candidatures de présenter le document original du certificat de nationalité au même titre que l'extrait du casier judiciaire. Pourtant, tous les candidats présidents avaient bel est bien déposé les documents qui leur avait été demandé.



THÉMATIQUE 2 : DISCOURS DE HAINE



Le président Tshisekedi va gagner les élections et vous verrez nous les baluba nous allons diriger ce pays pendant 30 ans comme le président Mobutu personne n'a le droit de dire un mot, car c'est notre époque à nous

En République Démocratique du Congo, un président de la République ne peut malheureusement régner 30 ans consécutifs, et ce, peu importe son bilan, à la tête du pays.

En son article 70, la constitution de la RDC limite le mandat d'un chef de l'État à 5 ans une seule fois renouvelables.

« Le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelables une seule fois. À la fin de son mandat, le président de la République reste en fonction jusqu'à l'installation effective du nouveau président élu », peut-on lire dans la constitution.

Signalons tout de même que ces derniers mois, le nombre d'années à accomplir pour un mandat présidentiel a été au cœur de plusieurs réflexions dans le microcosme politique congolais.

Parmi les personnalités qui s'intéressent à la question figure le professeur Isidore Ndaywel, chercheur et historien.



THÉMATIQUE 2 : DISCOURS DE HAINE



Dès lors que le Docteur Mukwege est entré en politique, on ne peut plus se faire soigner à son hôpital pour éviter d'être mal soigné

Cette information est fausse. Il faut noter que l'hôpital général de référence de Panzi, situé dans la province du Sud-Kivu, n'est pas une propriété privée du docteur Denis Mukwege, qui a postulé à la prochaine élection présidentielle.

Cette structure sanitaire appartient au départ à l'Etat. Denis Mukwege, quant à lui, en assure l'administration et la coordination en qualité de médecin directeur. Mais il n'est pas le seul médecin non plus.

À titre d'exemple, le docteur Becas Nfundiko est le directeur médical du personnel ou médecin-chef de staff. D'après le site internet de cet hôpital, au total « 23 médecins spécialistes y travaillent, aux côtés de 19 médecins généralistes, 8 chirurgiens, 3 obstétriciens, 2 pédiatres, 6 personnels chargés de la médecine interne ».

En revanche, le Docteur Denis Mukwege est à la tête de la Fondation Panzi dont il est le fondateur.

La fondation, « qui œuvre inlassablement pour réduire la prévalence et l'impact des violences sexuelles et basées sur le genre en RDC » et l'hôpital, sont deux choses différentes et ne se trouvent pas dans la même enceinte. Mais l'hôpital bénéficie des financements de la fondation.

Soulignons aussi qu'après avoir pris la décision de se porter candidat à la présidentielle de 2023, Denis Mukwege a annoncé son retrait temporaire des fonctions de direction de la fondation Panzi, rapporte le média Actualité.cd. D'après la même source, cette décision vise à « maintenir la neutralité politique de cette organisation à but non lucratif ».



THÉMATIQUE 3 : SÉCURITÉ



Depuis que le chef de l'état a déclaré le départ de la Monusco, les milices Codeco sont devenues actifs. Car ils ne veulent pas que la Monusco parte » Kinshasa.

Plusieurs affirmations remontent dans la communauté. Que se passe-t-il concrètement ?

Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité de l'ONU, le 1er septembre 2023, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a appelé au retrait anticipé des troupes de la MONUSCO à partir de décembre 2023 et non plus attendre décembre 2024.

Les autorités congolaises estiment que l'ONU doit agir dans ce sens avant qu'il ne soit trop tard. Il est vrai que les processus de paix de Luanda et de Nairobi n'ont toujours pas produit les effets escomptés. On observe sur terrain une escalade de la violence, avec l'entrée en scène du groupe « Wazalendo ». La position que prendra le Conseil de sécurité sur la requête de la RDC sera déterminante.

HABARI
ya **UMOJA**

SANGO ya
BOMOKO

Consulter également :



Sango ya bomoko - Habari ya umoja :
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>



**Vous voulez nous donner
votre avis, vous impliquer ou
partager des données ?**

Nous aimons discuter !

Contact:

 Japhet Toko

 info@actualite.cd

 +243 812 140 172

Date de publication : 21 Octobre 2023

Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab, Next Corps, Actualité.cd,
Balobaki, Congo Check, Lokuta Mabe, 7sur7.cd et ZoomEco

Rédacteurs en chef : Ange Kasongo et Israël Mutala

